

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-Louis Blanchette, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité d'Oka pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 1 octobre 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la  
Municipalité d'Oka

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers (ci-après « les états financiers ») de la Municipalité d'Oka (ci après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observations – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Saint-Jérôme, le 1er octobre 2024

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A113000

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	6 780 708	6 759 595	5 873 123
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 349 920	1 172 244	1 075 718
Quotes-parts	3			
Transferts	4	288 826	1 809 818	4 539 260
Services rendus	5	381 113	409 116	429 255
Imposition de droits	6	336 500	381 820	538 700
Amendes et pénalités	7	130 000	93 186	80 754
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	25 700	135 936	59 300
Autres revenus	10	210 500	393 166	423 123
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	9 503 267	11 154 881	13 019 233
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	1 890 496	1 949 310	1 965 413
Sécurité publique	15	1 387 927	1 505 911	1 411 649
Transport	16	2 118 238	2 639 318	2 528 062
Hygiène du milieu	17	1 897 134	2 141 086	1 817 363
Santé et bien-être	18	34 512	36 157	34 535
Aménagement, urbanisme et développement	19	517 007	488 514	367 188
Loisirs et culture	20	922 875	1 088 641	1 062 757
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	321 000	344 212	169 480
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	9 089 189	10 193 149	9 356 447
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	414 078	961 732	3 662 786
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		24 446 280	20 783 494
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		24 446 280	20 783 494
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		25 408 012	24 446 280

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**



**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 622 717	1 502 940
Débiteurs (note 5)	2	6 621 353	5 711 322
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	10	10
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	9 244 080	7 214 272
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		4 180 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 503 005	2 835 729
Revenus reportés (note 11)	12	54 164	187 773
Dette à long terme (note 12)	13	14 037 735	6 001 945
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	16 594 904	13 205 447
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(7 350 824)	(5 991 175)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 719 086	30 399 133
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	39 750	38 322
	23	32 758 836	30 437 455
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	25 408 012	24 446 280
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	25 408 012	24 446 280
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	25 408 012	24 446 280
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	414 078	961 732	3 662 786
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	3 670 684)	6 977 199)
Produit de cession	3		1 000	23 997
Amortissement	4		1 350 731	1 357 909
(Gain) perte sur cession	5		(1 000)	(15 284)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(2 319 953)	(5 610 577)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(1 428)	(13 791)
	13		(1 428)	(13 791)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	414 078	(1 359 649)	(1 961 582)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(5 991 175)	(4 029 593)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(5 991 175)	(4 029 593)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(7 350 824)	(5 991 175)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 961 732	3 662 786
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2 1 350 731	1 357 909
Autres		
▪ Gain sur cession d'actif	3.1	(15 284)
	4	2 312 463
Variation nette des éléments hors caisse		5 005 411
Débiteurs	5	(910 031)
Autres actifs financiers	6	(4 147 480)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(332 724)
Revenus reportés	8	1 325 424
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(133 609)
Propriétés destinées à la revente	10	
Stocks de fournitures	11	
Autres actifs non financiers	12	(1 428)
	13	(13 791)
		2 310 659
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 670 684)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	(6 977 199)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	23 997
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	
	18	(3 670 684)
		(6 953 202)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19	(10)
Remboursement ou cession	20	
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21	
Cession	22	
	23	(10)
<b>Activités de financement (note 4)</b>		
Émission de dettes à long terme	24	8 593 900
Remboursement de la dette à long terme	25	(451 500)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(4 180 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(106 610)
Autres		
▪	28.1	
	29	3 855 790
		3 746 817
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	1 119 777
Solde déjà établi	31	(895 736)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32	1 502 940
Solde redressé	33	2 398 676
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	1 502 940
		2 622 717

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité est constituée selon le décret 950-99 du Gouvernement du Québec, adopté le 25 août 1999 en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale et régie par le *Code municipal du Québec*.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*Amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 à 20 ans
Autres	5 à 10 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**F) Revenus***Constataion des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

**G) Avantages sociaux futurs**

*Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite simplifié offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
  - Financement à long terme des activités de fonctionnement
  - Au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

**J) Autres éléments**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### **3. Modification de méthodes comptables**

#### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La municipalité n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

#### **Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 407 275	1 344 541
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	215 442	158 399
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 622 717	1 502 940
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>2 622 717</b>	<b>1 502 940</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	799 074	1 142 098
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières, aux revenus reportés et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 244 400 \$ (123 559 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 135 936 \$ (59 300 \$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	294 289	199 132
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	4 298	4 287
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 502 143	5 024 956
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	702 416	445 353
Organismes municipaux	13	9 453	8 818
Autres			
▪ Autres	14.1	108 754	28 776
	15	6 621 353	5 711 322
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 053 991	605 758
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 053 991	605 758
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		102 374
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	884 681	757 274
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 857 205	2 590 170
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 569 245	1 429 015
Ministère de la Culture et des Communications	25	35 933	38 444
Autres ministères/organismes	26	155 079	210 053
	27	5 502 143	5 024 956

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,76 % à 4,48 % (2,76 % à 4,48 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2038.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit institutionnelle de 800 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022), renouvelable annuellement.

De plus, la municipalité bénéficie de facilités de crédit d'un montant autorisé de 8 873 212 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022).

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 077 502	1 603 744
Salaires et avantages sociaux	42	358 750	347 276
Dépôts et retenues de garantie	43	852 608	792 817
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	27 192	24 865
▪ Gouvernement du Québec	45.2		3 522
▪ Intérêts courus	45.3	186 953	63 505
	46	2 503 005	2 835 729

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	23 490	7 466
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48	11 566	36 199
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ MFFP	52.1		125 000
▪ MTQ	52.2	361	361
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	18 747	18 747
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	54 164	187 773

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,60	2024	2028	62	14 154 500	6 012 100
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	14 154 500	6 012 100
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 116 765)	( 10 155)
					72	14 037 735	6 001 945

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	2 219 700			2 219 700
2025	74	905 000			905 000
2026	75	2 173 800			2 173 800
2027	76	470 000			470 000
2028	77	8 386 000			8 386 000
2029 et plus	78				
	79	14 154 500			14 154 500
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	14 154 500			14 154 500

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	98 739
Régimes de retraite des élus municipaux	89	24 804
	90	123 543
		85 923
		24 004
		109 927

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	6 348 913		96 860	6 252 053
Eaux usées	103	6 856 391	1 575	61 412	6 796 554
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	12 738 883		380 052	12 358 831
Autres					
▪ Autres	105.1	3 878 772	38 388	35 121	3 882 039
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 806 037	3 937	34 367	4 775 607
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 552 411	131 659	86 707	1 597 363
Ameublement et équipement de bureau	110	297 047		80 583	216 464
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 090 458	106 082	154 425	1 042 115
Terrains	112	2 860 979			2 860 979
Autres	113	89 636		6 348	83 288
	114	40 519 527	281 641	935 875	39 865 293
Immobilisations en cours	115	4 536 679	3 389 043		7 925 722
	116	45 056 206	3 670 684	935 875	47 791 015
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	2 232 863	159 051	96 860	2 295 054
Eaux usées	118	3 945 710	195 812	61 412	4 080 110
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 145 889	493 118	380 052	4 258 955
Autres					
▪ Autres	120.1	1 471 053	130 818	35 121	1 566 750
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 652 158	144 484	34 367	1 762 275
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	472 147	100 200	86 707	485 640
Ameublement et équipement de bureau	125	171 727	25 312	80 583	116 456
Machinerie, outillage et équipement divers	126	504 157	93 327	154 425	443 059
Autres	127	61 369	8 609	6 348	63 630
	128	14 657 073	1 350 731	935 875	15 071 929
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	30 399 133			32 719 086
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Divers	144.1	12 742
Autres		
▪ Dépôts de garanties	145.1	27 008
	146	38 322
	39 750	38 322

**Note****19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et d'autres obligations échéant en 2028, à verser une somme totale de 4 835 049 \$.

Les paiements exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 868 861 \$ en 2024, 1 053 646 \$ en 2025, 1 126 392 \$ en 2026, 698 159 \$ en 2027 et 87 991 \$ en 2028.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**20. Droits contractuels**

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 144 819 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier des cinq prochaines années de ces subventions est de 20 535 \$ en 2024, 18 993 \$ en 2025, 17 391 \$ en 2026, 15 728 \$ en 2027 et 13 999 \$ en 2028.

De plus, la municipalité a signé divers contrats de location en vertu de baux se terminant entre 2024 et 2027 pour un montant total de 490 110 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 219 987 \$ en 2024, 92 438 \$ en 2025, 71 756 \$ en 2026, 53 754 \$ en 2027 et 52 175 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

La municipalité fait l'objet d'une action de dommages et intérêts au montant d'environ 9 295 000 \$.

De plus, la municipalité fait l'objet d'une action de dommages et intérêts conjoint avec la MRC de Deux-Montagnes à un montant d'environ 8 000 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

De l'avis de la direction de la municipalité, cette réclamation bénéficie d'une couverture d'assurances adéquate en ce qui concerne les frais d'avocats encourus pour la défense ou, si tel n'était pas le cas, leur dénouement n'est pas jugé susceptible d'affecter sensiblement la situation financière de la municipalité. Tout paiement excédant la couverture d'assurance pouvant résulter de ces éventualités serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours. Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la municipalité pourrait utiliser un règlement d'emprunt à cet effet.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

Voir note 3, « Modifications comptables ».

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**25. Instruments financiers****Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La municipalité a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis dans le cadre du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité n'est pas important, puisque les dettes correspondantes feront l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 299 166 \$ (296 440 \$ au 31 décembre 2022), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 0 \$ (102 374 \$ au 31 décembre 2022).

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	2 503 005			
Dette à long terme	2 791 964	4 055 393	9 635 469	
<b>Total</b>	<b>5 294 969</b>	<b>4 055 393</b>	<b>9 635 469</b>	

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 400 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectuées sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	6 780 708	6 759 595			6 759 595	5 873 123
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 349 920	1 172 244			1 172 244	1 075 718
Quotes-parts	3						
Transferts	4	288 826	289 143			289 143	291 997
Services rendus	5	381 113	409 116			409 116	429 255
Imposition de droits	6	336 500	381 820			381 820	538 700
Amendes et pénalités	7	130 000	93 186			93 186	80 754
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	25 700	135 936			135 936	59 300
Autres revenus	10	210 500	393 166			393 166	423 123
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	9 503 267	9 634 206			9 634 206	8 771 970
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		1 520 675			1 520 675	4 247 263
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21		1 520 675			1 520 675	4 247 263
	22	9 503 267	11 154 881			11 154 881	13 019 233
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	1 890 496	1 901 111	48 199		1 949 310	1 965 413
Sécurité publique	24	1 387 927	1 391 466	114 445		1 505 911	1 411 649
Transport	25	2 118 238	1 995 629	643 689		2 639 318	2 528 062
Hygiène du milieu	26	1 897 134	1 810 614	330 472		2 141 086	1 817 363
Santé et bien-être	27	34 512	36 157			36 157	34 535
Aménagement, urbanisme et développement	28	517 007	478 561	9 953		488 514	367 188
Loisirs et culture	29	922 875	884 668	203 973		1 088 641	1 062 757
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	321 000	344 212			344 212	169 480
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		1 350 731	( 1 350 731 )			
	34	9 089 189	10 193 149			10 193 149	9 356 447
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	414 078	961 732			961 732	3 662 786

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	414 078	961 732	3 662 786
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(1 520 675)	(4 247 263)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	414 078	(558 943)	(584 477)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		1 350 731	1 357 909
Produit de cession	5		1 000	23 997
(Gain) perte sur cession	6		(1 000)	(15 284)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		1 350 731	1 366 622
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	410 115)	(412 118)	(385 380)
	18	(410 115)	(412 118)	(385 380)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	200 000)	(381 519)	(94 339)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	299 470	165 075	398 342
Excédent de fonctionnement affecté	21	21 092	288 657	22 590
Réserves financières et fonds réservés	22	(123 145)	(123 144)	(58 131)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(1 380)	(1 379)	(1 411)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(3 963)	(52 310)	267 051
	26	(414 078)	886 303	1 248 293
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		327 360	663 816



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 520 675	4 247 263
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	)	( 48 170)
Sécurité publique	3 (	69 931)	( 114 941)
Transport	4 (	1 114 624)	( 2 712 565)
Hygiène du milieu	5 (	675 445)	( 410 646)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	61 428)	( 20 355)
Loisirs et culture	8 (	1 749 256)	( 3 670 522)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	3 670 684)	( 6 977 199)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 106 285	
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	381 519	94 339
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	104 565	341 087
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	54 167	45 838
	19	540 251	481 264
	20	3 975 852	(6 495 935)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	5 496 527	(2 248 672)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	2 640 759	2 534 963	2 426 495
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	558 735	490 106	471 388
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	5 187 589	5 100 256	4 560 162
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	216 180	258 049	133 604
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	104 820	109 800	12 239
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		(23 637)	23 637
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	223 006	227 046	219 685
Transferts	15			
Autres	16	2 300	2 066	2 207
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	1 200	1 193	1 078
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		1 350 731	1 357 909
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪ Divers	21.1	154 600	142 576	148 043
	22	9 089 189	10 193 149	9 356 447

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 258 560	1 173 206
Excédent de fonctionnement affecté	2	370 974	658 593
Réserves financières et fonds réservés	3	373 937	295 732
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 178 593)(	233 872)
Financement des investissements en cours	5	2 776 958	(2 681 669)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	20 806 176	25 234 290
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	25 408 012	24 446 280
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	1 258 560	1 173 206
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	1 258 560	1 173 206
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Dette S.Q. (98-1)	12.1	21 691	21 691
▪ Élite sportive	12.2	400	2 600
▪ Étangs	12.3	43 883	42 845
▪ Budget subséquent	12.4		265 870
▪ Inondation 2017	12.5		20 587
▪ Rénovation mairie	12.6	305 000	305 000
	13	370 974	658 593
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	370 974	658 593

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Évaluateur	17.1	151 559
	18	151 559
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	194 278
Organismes contrôlés et partenariats	22	188 794
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	8 100
Organismes contrôlés et partenariats	26	1 971
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	20 000
Autres		
▪	30.1	
	31	222 378
	32	200 765
	32	373 937
		295 732

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	(9 007))(
Autres		(7 628))
▪	44.1 (	)(
	45 (	(9 007))(
		(7 628))
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres		
▪	50.1 (	)(
	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres		
▪ Inondations 2017	56.1 (	)(
▪ Étangs	56.2 (	187 600))(
	57 (	187 600))(
		241 500)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (	178 593))(
		233 872)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 3 159 463	113 329
Investissements à financer	66 ( 382 505)(	2 794 998)
	67 2 776 958	(2 681 669)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 32 719 086	30 399 133
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72 10	10
	73 32 719 096	30 399 143
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 32 719 096	30 399 143
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 14 037 735)(	6 001 945)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 116 765)(	10 155)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 2 053 991	605 758
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 187 600	241 500
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 11 912 909)(	5 164 842)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( 11)(	11)
	83 ( 11 912 920)(	5 164 853)
	84 20 806 176	25 234 290

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
La Municipalité offre un régime de retraite à tous ses employés permanents à temps plein ou partiel. La participation des employés au régime est obligatoire.			
La Municipalité verse un montant équivalent à 5% de sa rémunération brute. L'employé verse un montant équivalent. À compter du 1er janvier 2009, le pourcentage de la contribution est de 6% pour l'employé qui possède 10 années d'ancienneté et de 7% pour l'employé qui possède 20 ans d'ancienneté. L'employé verse un montant équivalent à la contribution de l'employeur.			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	98 739	85 923
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	98 739	85 923

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre S-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cette exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	6 027	5 740
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	20 311	19 342
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 493	4 662
	121	24 804	24 004

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	4 825 122	4 350 364
Taxes spéciales			
Service de la dette	2	345 120	275 971
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	5 170 242	4 626 335
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	537 660	527 032
Égout	13	253 848	239 436
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	589 835	321 771
Autres	16.1		
Centres d'urgence 9-1-1	17	31 144	27 291
Service de la dette	18	176 866	131 258
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	1 589 353	1 246 788
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	1 589 353	1 246 788
	27	6 759 595	5 873 123

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	99 029	95 587
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30	10 276	10 276
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31	3 739	3 609
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33	80 357	77 564
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	193 401	187 036
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36	751 103	739 927
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37	227 740	148 755
Taxes d'affaires	38		
	39	978 843	888 682
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	1 172 244	1 075 718

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47	4 596	
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49	6 348	
Sécurité civile	50		
Autres	51	3 015	
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	52		
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	2 832	38
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64	22 021	23 451
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	43 261	60 208
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	74	
Sécurité du revenu	75	
Autres	76	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	77	
Rénovation urbaine	78	
Promotion et développement économique	79	2 068
Autres	80	3 993
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	81	4 320
Activités culturelles		
Bibliothèques	82	17 628
Autres	83	3 662
<b>Réseau d'électricité</b>	84	
	85	109 751
		128 653

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	86	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	457 224
Enlèvement de la neige	92	1 653 233
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	675 445
Réseau de distribution de l'eau potable	102	295 487
Traitement des eaux usées	103	
Réseaux d'égout	104	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	120	388 006
Activités culturelles		2 298 543
Bibliothèques	121	
Autres	122	
<b>Réseau d'électricité</b>	123	
	124	4 247 263
	1 520 675	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	85 920	87 328
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	93 472	76 016
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	179 392	163 344
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	1 809 818	4 539 260

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	141		
Sécurité incendie	142	28 432	20 428
Sécurité civile	143		
Autres	144		
	145	28 432	20 428
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	146	28 380	29 515
Enlèvement de la neige	147	29 632	27 630
Autres	148	1 368	1 368
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151	59 380	58 513
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		2 468
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		2 468

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
<b>Réseau d'électricité</b>	177	
	178	
	87 812	81 409

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	179		
Évaluation	180	1 705	
Autres	181	48 301	51 171
	182	50 006	51 171
<b>Sécurité publique</b>			
Police	183	124 348	120 104
Sécurité incendie	184	26 454	23 318
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187	150 802	143 422
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	188	2 450	430
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196	2 450	430
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	620	545
Réseau de distribution de l'eau potable	198		
Traitement des eaux usées	199	41 721	49 384
Réseaux d'égout	200	904	850
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201	2 500	2 615
Matières recyclables	202	1 625	2 100
Autres	203	2 552	2 416
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206		
	207	49 922	57 910

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	212	8 325	2 150
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214	11	9
Autres	215		
	216	8 336	2 159
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	217	59 671	92 373
Activités culturelles			
Bibliothèques	218	117	381
Autres	219		
	220	59 788	92 754
<b>Réseau d'électricité</b>	221		
	222	321 304	347 846
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	409 116	429 255



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	224	23 550	29 884
Droits de mutation immobilière	225	358 270	508 816
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227		
	228	381 820	538 700
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	229	93 186	80 754
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	230		
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	231	135 936	59 300
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	1 000	15 284
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		
Autres contributions	239	358 658	389 816
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	33 508	18 023
	242	393 166	423 123
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	243		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	255 626	7 359	262 985	267 307
Greffe et application de la loi	2	201 145		201 145	208 261
Gestion financière et administrative	3	1 214 872	39 846	1 254 718	1 097 859
Évaluation	4	25 340		25 340	91 611
Gestion du personnel	5	61 501		61 501	128 043
Autres					
▪ Communication	6.1	142 627	994	143 621	172 332
	7	1 901 111	48 199	1 949 310	1 965 413
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	929 571	27 843	957 414	935 959
Sécurité incendie	9	374 582	86 602	461 184	432 129
Sécurité civile	10	87 313		87 313	43 561
Autres	11				
	12	1 391 466	114 445	1 505 911	1 411 649
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	1 073 359	566 981	1 640 340	1 523 392
Enlèvement de la neige	14	753 831		753 831	750 738
Éclairage des rues	15	25 949	2 775	28 724	81 114
Circulation et stationnement	16	43 752	73 933	117 685	75 469
Transport collectif					
Transport en commun	17	98 738		98 738	97 349
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	1 995 629	643 689	2 639 318	2 528 062

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	493 283	4 392	497 675	502 242
Réseau de distribution de l'eau potable	23	83 366	118 185	201 551	245 484
Traitement des eaux usées	24	276 440	180 404	456 844	450 160
Réseaux d'égout	25	21 829	20 320	42 149	41 944
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	235 370	2 767	238 137	136 152
Élimination	27	160 316		160 316	142 531
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	180 892	1 521	182 413	85 014
Tri et conditionnement	29	38 846		38 846	9 731
Matières organiques					
Collecte et transport	30	191 660		191 660	73 552
Traitement	31	39 373		39 373	39 222
Matériaux secs	32	72 865	2 883	75 748	74 013
Autres	33	6 717		6 717	4 632
Plan de gestion					
Autres	35	840		840	850
Cours d'eau	36				2 704
Protection de l'environnement	37	8 058		8 058	8 398
Autres	38	759		759	734
	39	1 810 614	330 472	2 141 086	1 817 363
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40	36 157		36 157	34 535
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43	36 157		36 157	34 535

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	340 873	7 914	348 787	223 380
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46	43 465		43 465	46 983
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	2 000		2 000	
Tourisme	48	46 106	2 039	48 145	49 721
Autres	49	11 769		11 769	11 594
Autres	50	34 348		34 348	35 510
	51	478 561	9 953	488 514	367 188
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	58 406	31 750	90 156	99 229
Patinoires intérieures et extérieures	53	12 170	12 445	24 615	48 116
Piscines, plages et ports de plaisance	54	5 504	36 356	41 860	50 245
Parcs et terrains de jeux	55	173 818	71 942	245 760	282 806
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58	230 260	5 105	235 365	225 565
	59	480 158	157 598	637 756	705 961
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61	174 877	44 861	219 738	211 090
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62	54 981		54 981	
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	174 652	1 514	176 166	145 706
	65	404 510	46 375	450 885	356 796
	66	884 668	203 973	1 088 641	1 062 757

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	68	348 800		348 800	139 626
Autres frais	69	19 049		19 049	6 217
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	(23 637)		(23 637)	23 637
	72	344 212		344 212	169 480
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	1 350 731 (	1 350 731)		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----



## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2	675 445	295 487
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		81 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 010 667	2 619 652
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	30 052	
Autres infrastructures	11	2 331	31 886
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	3 937	115 182
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 704 506	3 653 072
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	137 664	21 439
Ameublement et équipement de bureau	18		20 653
Machinerie, outillage et équipement divers	19	91 384	134 665
Terrains	20		4 163
Autres	21	14 698	
	22	3 670 684	6 977 199

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2	675 445	295 487
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		81 000
Autres infrastructures	5	1 043 050	2 651 538
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	1 952 189	3 949 174
	12	3 670 684	6 977 199

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	400 713		21 797	378 916
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 998 001	7 106 285	391 699	11 712 587
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 398 714	7 106 285	413 496	12 091 503
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	605 758	1 487 615	39 382	2 053 991
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	605 758	1 487 615	39 382	2 053 991
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	605 758	1 487 615	39 382	2 053 991
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	605 758	1 487 615	39 382	2 053 991
	19	6 004 472	8 593 900	452 878	14 145 494
Dette en cours de refinancement	20 (			(	
Reclassement / Redressement	21	7 628		(1 378)	9 006
<b>Dette à long terme</b>	22	6 012 100	8 593 900	451 500	14 154 500

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	14 154 500
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	382 505
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	2 053 991
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	8 100
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	12 474 914
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	12 474 914
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	61 339
Autres organismes	17	648 000
Endettement total net à long terme	18	13 184 253
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	13 184 253
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	16 812	12 785
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4		
Sécurité incendie	5		
Sécurité civile	6		
Autres	7		
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9	98 738	97 349
Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12		
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15	759	733
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16	36 157	34 535
Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	11 769	11 594
Autres	21	31 752	32 398
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22	31 059	30 291
Activités culturelles	23		
<b>Réseau d'électricité</b>	24		
	25	227 046	219 685

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	3 518 364	6 965 861
<b>Frais de financement</b>	4	152 320	11 338
<b>Autres</b>	5		
	6	3 670 684	6 977 199

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	16,00	40,00	20 482,00	910 390	177 441	1 087 831
Professionnels	2						
Cols blancs	3	17,00	34,50	14 358,00	406 372	90 477	496 849
Cols bleus	4	37,00	40,00	29 308,00	811 775	166 276	978 051
Policiers	5						
Pompiers	6	22,00	40,00	5 733,00	207 790	22 156	229 946
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	92,00		69 881,00	2 336 327	456 350	2 792 677
Élus	9	7,00			198 636	33 756	232 392
	10	99,00			2 534 963	490 106	3 025 069

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.



**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	2 832	130 003	295 442		428 277
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4	22 021				22 021
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	258 560	868 139	229 159	3 662	1 359 520
	7	283 413	998 142	524 601	3 662	1 809 818

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	31 540	19 936
	4	31 540	19 936
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	25 452	21 630
Sécurité civile	7	4 060	2 003
Autres	8		
	9	29 512	23 633
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	118 996	34 837
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	118 996	34 837
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	8 718	5 992
Traitement des eaux usées	18	24 794	21 090
Réseaux d'égout	19	19 854	16 516
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	53 366	43 598
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	93 275	31 216
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	14 918	15 396
Autres	38	2 605	864
	39	110 798	47 476
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	344 212	169 480

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	1.1 Maire	44 577	18 207	14 735	
Yannick Proulx	1.2 Conseiller	14 000	7 000		
Jérémy Bourque	1.3 Conseiller	14 000	7 000		
Steve Savard	1.4 Conseiller	14 000	7 000		
Philippe Aubin-Steben	1.5 Conseiller	14 000	7 000		
Cécile Desnoyers	1.6 Conseiller	14 000	7 000		
Karine Bouchard	1.7 Conseiller	14 000	7 000		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ 400 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 \_\_\_\_\_ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 \_\_\_\_\_ 63 749 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC de Deux-Montagnes

Mandat pour 2020 à 2028

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \_\_\_\_\_ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

- b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

- d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ? 59

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 60 2019-11-405
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-05

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_

*Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 \_\_\_\_\_
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?

72

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 4

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 7

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 8

- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 9

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**